Code d'article	**222.57**
Description	**PIQUES "VEGAN"**
Catalogue	**HOS 294**
Mise à jour	02/04/2025 07:31:57

Spécifications du produit

Unité de mesure	CENT
Dimensions	8 CM
TaMatériel	BOIS
Couleur	BLANC
Poids net d'une unité (g)	0,50
Code Décision 97/129/CE	FOR 50

Signage Triman et Info-Tri

Codes

Intrastat	44199000
ITF14	28420499222572
EAN13	8420499222578

Colisage

Paquet

Unités / paquet	100
Dimensions paquet (cm)	9,00 x 13,00 x 3,00
Poids brut colis (kg)	0,07
Volume paquet (m³)	0,0003510
Code Décision 97/129/CE	PAP 21 + OPP 5

Signage Triman et Info-Tri

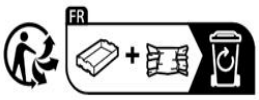

Carton

Unités / carton	3.000
Paquets /carton	30
Dimensions carton (cm)	27,00 x 29,00 x 17,00
Poids brut carton (kg)	2,00
Volume carton (m³)	0,0133110
Code Décision 97/129/CE	PAP 20

Signage Triman et Info-Tri

Palette

Cartons / couche	19
Cartons / palette	95
Conditionnement (U base x couches)	19 x 5
Poids (kg)	214,00
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Certificats

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.

GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les

aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Image du paquet